

DEMANDE D'HABILITATION INTERVENANT EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (IPRP)

☐ PREMIÈRE DEMANDE

☐ RENOUELEMENT - Référence du dernier agrément :

Pour toute demande de renouvellement, le dossier est à transmettre au plus tard **trois (3) mois**
avant la date d'échéance de l'agrément en cours de validité

La présente demande est à transmettre ou à déposer, soit :

1 à la **Direction du Travail** :

Immeuble PAPINEAU 3^e étage, rue Tepano Jaussen à Papeete
Tél. : 40.50.80.00 – Fax : 40.50.80.05

2 par courrier à l'adresse suivante :

Direction du travail BP 308 – 98713 PAPEETE

3 par mail à l'adresse suivante :

direction.travail@administration.gov.pf

**❗ AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PRÉSENTÉ
AU COMITÉ TECHNIQUE CONSULTATIF**

Cadre réglementaire de la demande

Section 4 du chapitre II du titre II du livre VI de la partie IV du code du travail de Polynésie française

Article A. 4622-16

L'habilitation de l'intervenant en prévention des risques professionnels est accordée en fonction :

- 1. de ses garanties d'indépendance et de compétence ;*
- 2. de l'expérience acquise dans le domaine de prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail ;*
- 3. des moyens dont il dispose pour exécuter les missions pour lesquelles il est habilité.*

I. Renseignements administratifs relatifs au demandeur de l'habilitation

Raison sociale :
Forme juridique : N° TAHITI :
Représentant légal (prénom, nom et fonction) :
Adresse géographique :
Adresse postale :
Courriel :
Téléphone fixe : Portable: Fax :

II. Renseignements concernant la personne à habiliter

Prénom(s) : Nom :
Date et lieu de naissance :
Métier exercé au moment de la demande :
Adresse postale :
Courriel :
Téléphone fixe : Portable: Fax :

A. Diplôme(s) de la personne à habiliter

La personne à habiliter doit *a minima* être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- ☐ Diplôme d'ingénieur
- ☐ Diplôme sanctionnant deux (2) ans et plus d'études supérieures dans les domaines de la santé, de la sécurité ou de l'organisation du travail
- ☐ Diplôme sanctionnant trois (3) ans et plus d'études supérieures dans un domaine scientifique ou dans une matière relevant des sciences humaines et liée au travail

Préciser le diplôme obtenu :
Établissement et année d'obtention :

B. Domaine(s) d'habilitation sollicité(s)

- ☐ Médical ☐ Technique ☐ Organisationnel

Préciser la spécialité du ou des domaine(s) sollicité(s) :
.....

Important

L'intervention de l'intervenant en prévention des risques professionnels fait l'objet d'une convention avec le service de santé interentreprises précisant:

1. Les activités confiées à l'intervenant en prévention des risques professionnels ainsi que les modalités d'exercice;
2. Les moyens mis à la disposition de l'intervenant en prévention des risques professionnels ainsi que les règles garantissant son accès aux lieux de travail et l'accomplissement de ses missions, notamment la présentation de ses propositions, dans des conditions assurant son indépendance.

III. Pièces constitutives du dossier

Liste des pièces constitutives du dossier	Pour une première demande	Pour une demande de renouvellement
1. Un curriculum vitae	☐ À fournir	
2. Les diplômes et attestations de formation		
3. Une copie des documents justifiant de l'établissement des formalités obligatoires d'enregistrement de l'activité d'IPRP au centre de formalités des entreprises (CCISM) et à l'ISPF (si la personne à habilitier est à son compte)	☐ À fournir	
4. Une copie ou un modèle de la convention avec le service de santé interentreprise	☐ À fournir	☐ À fournir
5. Une copie de contrat de travail, si la personne à habilitier est salariée	☐ À fournir	☐ À fournir
6. Une copie d'une production réalisée en entreprise	☐ À fournir	☐ À fournir
7. Un modèle de méthodologie d'intervention auprès des entreprises pour une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels	☐ À fournir	☐ À fournir
8. Une description des activités, productions ou prestations exercées en lien avec le ou les domaines d'habilitation (références ou exemples d'actions menées, période, nom de l'entreprise concernée)	☐ À fournir	☐ À fournir
9. Description des locaux et aménagements mis à disposition pour exécuter les missions à la date de la demande (superficie, nature des salles, ...)	☐ À fournir	☐ À fournir
10. Description des équipements de travail mis en œuvre pour exécuter les missions d'IPRP à la date de la demande (type d'appareil/machine, fonction, date d'achat)	☐ À fournir	☐ À fournir
11. Un récapitulatif des principales interventions réalisées durant la période d'habilitation antérieure à la demande		☐ À fournir
12. Un engagement signé par la personne à habilitier à : - n'intervenir que dans des entreprises pour lesquelles elle n'a aucun intérêt personnel qui pourrait influencer son jugement (intérêts familiaux, intérêts financiers, ...) - Informers l'inspecteur ou le contrôleur du travail en cas de danger grave en milieu de travail lorsque les mesures ne sont pas prises par l'employeur, et ce, malgré l'information du médecin du travail et de l'employeur - Garder confidentielles les informations recueillies durant la mission (secret de fabrication, données individuelles, ...)		☐ À fournir

IV. Engagement du demandeur

Je, soussigné(e),
certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.

Fait à , le

Signature du demandeur